

CONTRÔLE QUALITE MAINTENANCE ANNEE 2017



Adresse
16 bd Joffre 51100 REIMS

N° ESI	Référence prestataire
2077	BAG89

Visite du
11 janvier 2017

En présence de :	Société:	Diffusion
Yves Jacquemin	ALTEM CONSEIL	
	OTIS	
En copie :		
Véronique CARCHIDI	ICF NORD EST	X
Frédéric MACHADO	ICF NORD EST	X

Ce compte rendu sera considéré comme approuvé sans réserve,
s'il ne fait l'objet d'aucune observation dans les 4 jours suivant sa diffusion.



CARACTERISTIQUES

Titulaire du marché de maintenance	OTIS
Présence de l'étude de sécurité :	Thyssen
Date de la présente étude de sécurité :	1 mars 2010
Marque d'origine:	Schliren
Année de mise en service :	1970
Nombre de niveaux desservis :	8
Charge :	300 kg
Vitesse nominale :	0,75 m/s
Vitesse d'approche:	Inférieur à 0,25 m/s
Type d'entraînement :	Electrique VF
Type de machine :	Otis OM73
Type de manœuvre :	Collective descente
Type d'armoire :	Otis MS300
Type de portes palières :	Battantes
Passage libre :	700
Type de portes cabines :	Auto 3 VOL
Passage libre :	700
Téléalarme :	Oui
Triphonie :	Oui
Ligne téléphonique fonctionnelle :	Oui
Contrôle survitesse montée :	Non concerné
Vitesse nominale du limiteur de vitesse :	0,75 m/s
Vitesse nominale du limiteur de vitesse :	1,12 m/s



CONFORMITE SAE

Etat de l'installation au : 11 janvier 2017

Légende

C = conforme
NC = non conforme
SO = sans objet

Travaux à réaliser avant le 31 Décembre 2010				
		C	NC	SO
1.1	Serrures des portes palières	X		
1.2	Protection du verrouillage des portes palières			X
1.3	Protection contre les chocs des portes coulissantes			X
1.4	Cloture des gaines (hauteur, maillage, fermeture)			X
1.5	Parachute / limiteur de vitesse sur ascenseurs électrique	X		
1.6	Garde-pied de cabine	X		
1.7	Protection des intervenants en gaine	X		
1.8	Accès aux locaux de machineries et de poulies		X	
1.9	Verrouillage des portes de visite / cuvette / secours			X

Travaux à réaliser avant le 3 Juillet 2013 (reporté au 3 Juillet 2014)				
		C	NC	SO
2.1	Précision d'arrêt en ERP (mise en service avant le 1/1/1983)	X		
2.2	Téléalarme / service d'intervention	X		
2.3	Portes palières vitrées (oculus)	X		
2.4	Protection contre la chute libre, la derive et la survitesse (ascenseurs hydrauliques)			X
2.5	Protection contre les chocs électriques	X		
2.6	Protection des points rentrants sur poulies	X		
2.7	Eclairage des locaux machinerie et local poulies		X	

Travaux à réaliser avant le 3 Juillet 2018				
		C	NC	SO
3.1	Précision d'arrêt en ERP (mise en service à compter du 1/1/1983)			X
3.2	Protection contre la survitesse excessive en montée (abrogé en Juillet 2014)			X




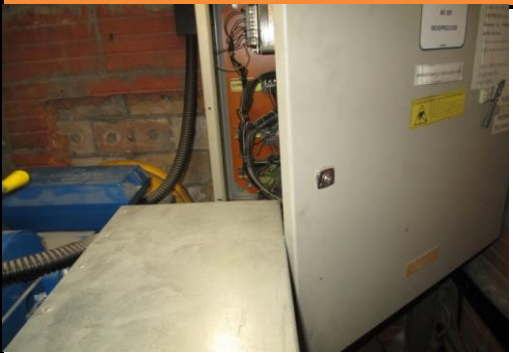
Conformité selon l'arrêté du 18 Novembre 2004		
	Oui	Non
Conforme 2010		X
Conforme 2014 (*)		X
Conforme 2018 (*)	X	

(*) Les non conformités de cet appareil ne seront effectives qu'à compter des dates d'échéances



COMPTE RENDU


DEFAUTS DE MAINTENANCE CONSTATES

1 Maintenance	
	Raccourcir la cablette du limiteur de vitesse
	Date de levée de l'observation
2 Maintenance	
	Régler la serrure de porte palière du Rdc (coupe électriquement)
	Date de levée de l'observation
3 Maintenance	
	Assurer le fonctionnement de l'éclairage de secours en machinerie
	Date de levée de l'observation
4 Maintenance	
	La porte de l'armoire de manœuvre ne peut pas fermer a cause des protections des poulies
	Date de levée de l'observation



COMPTE RENDU

DEFAUTS DE MAINTENANCE CONSTATES

5 Réglementation	
	Apposer l'EDS
	Date de levée de l'observation
	Date de levée de l'observation
	Date de levée de l'observation
	Date de levée de l'observation



COMPTE RENDU

INFORMATION SUR LES DEFAUTS CONSTATES

Nous vous informons que certains des défauts constatés peuvent faire l'objet d'un devis de la part de votre prestataire en fonction des clauses du contrat de maintenance souscrit.

APPRECIATION SUR LA QUALITE DE LA MAINTENANCE EFFECTUEE :

0 = Mauvais 0,5 = Insuffisant 1 = Correct 1,5 = Bon 2 = Très bon

Présence de l'étude de sécurité	Non	0
Validité de la date de l'étude de sécurité	Non	0
Présence du carnet d'entretien	Oui	2
Respect des visites du carnet d'entretien	Oui	2
Protection des usagers	Normal	1
Protection des intervenants	Normal	1
Réglage et entretien des équipements	Normal	1
Propreté de la machinerie	Propre	2
Propreté du toit de cabine	Propre	2
Propreté de la cuvette	Propre	2

Note sur 20	13
-------------	----

CONCLUSION DE LA PRESTATION DE MAINTENANCE

La prestation réalisée par la société OTIS est correcte



—



—

